

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 025-212501704-20260226-DCM182026-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

Nombre de membres
en exercice : 11
présents : 7
votants : 8
ayant donné procuration : 1
absent excusé : 0
absents : 3
exclus : 0

Date de la convocation
13 février 2026

Date d'affichage
03 mars 2026

Objet de la délibération
Subventions associations communales ~ Olympique de Courcelles

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 18/2026

Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt-cinq
Et le vingt-six février à 17h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents : Christian QUENOT, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Josette PARENIN, Bernard MARTINA et Jean-Marc ETIENNEY

Était absents : Damien LOCATELLI, Sylvie ROULLAIS et Sylvie BICHET

Était représenté :

Alain LEMOINE procuration à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention décide d'attribuer une subvention pour l'année 2026 à l'association locale :

- Olympique de Courcelles : 2500.00 €

Une subventions complémentaire de 500.00 € sera versée à l'association si les critères suivants sont rempli au 30 septembre 2026 :

- maintien de l'état de propreté des locaux mis à la disposition de l'association après son nettoyage complet,
- réduction de 10 % de la consommation d'électricité par rapport à la consommation constatée en 2025 entre le 24 mars et le 25 septembre 2026.

Les crédits ont été prévus au B.P. 2026.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE

Le Maire,
Christian QUENOT

